

Indicateurs statistiques sur le surendettement
Synthèse
février 2012

	décembre 2011	janvier 2012	février 2012 (1)	Cumul de janvier à février		année 2011
				2012	2011	
Dossiers déposés	18 082	17 602	21 512	39 114	41 612	232 493
Dossiers recevables	17 415	15 680	15 174	30 854	30 745	202 900
Dossiers traités par les Commissions	24 561	20 381	19 627	40 008	34 888	239 647
- Plans conventionnels conclus	7 387	6 135	5 520	11 655	10 214	73 945
- Mesures imposées et recommandées élaborées	6 837	4 994	5 022	10 016	8 671	57 371
- Mesures de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	5 717	5 169	5 009	10 178	8 695	58 196
- Dossiers clôturés	3 158	2 822	2 794	5 616	5 031	33 357
- Dossiers irrecevables	1 246	1 118	1 030	2 148	2 277	14 647
- Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables)	216	143	252	395	804	2 131

Commentaire

21 512 dossiers de surendettement ont été déposés au cours du mois de février 2012.

Le nombre de dossiers déposés au cours des douze derniers mois (de mars 2011 à février 2012) s'élève ainsi à 230 010, soit une augmentation de 2,63% par rapport aux dépôts enregistrés lors des douze mois précédents (de mars 2010 à février 2011).

Au cours de ce mois, les commissions de surendettement ont traité, au total, 19 627 dossiers en faisant usage des différentes possibilités ouvertes depuis la mise en œuvre de la loi n°2010-737 du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation .

(1) Données provisoires

Précision : les données annuelles tiennent compte d'événements (décisions judiciaires, réouvertures de dossiers clôturés...) pouvant être intervenus sur certains dossiers après l'établissement des données mensuelles publiées en cours d'année. Ceci peut amener des décalages à la marge entre les données annuelles et les données mensuelles publiées antérieurement.

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin février 2012

	année 2010	année 2011	Cumul de janvier à février	
			année 2012	année 2011
Dossiers déposés (en nombre)	218 102	232 493	39 114	41 612
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nombre)	193 941	215 241	32 709	32 758
- Dossiers recevables (1)	182 007	202 900	30 854	30 745
- Dossiers irrecevables (A)	13 622	14 647	2 148	2 277
Décisions d'orientation des Commissions (en nombre)	189 360	211 597	32 400	22 858
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	50 119	65 776	11 329	0
- vers une procédure amiable	139 241	145 821	21 071	22 858
Mesures de rétablissement personnel (en nombre) (B)	43 098	58 196	10 178	8 695
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	6 016	57 162	9 986	8 555
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	114	1 034	192	140
- Accords des débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP, selon dispositions antérieures au 01/11/2010	36 968	0	0	0
Phase amiable (en nombre)	141 008	138 072	21 584	17 779
- Plans conventionnels conclus (C)	86 419	73 945	11 655	10 214
- Constats de non accord entérinés	54 589	64 127	9 929	7 565
Demandes de mise en œuvre de la phase des mesures imposées et recommandées (MIR) (en nombre)	48 510	57 408	9 797	7 268
Mesures imposées et recommandées élaborées par les Commissions (en nombre) (D)	47 559	57 371	10 016	8 671
- Mesures imposées élaborées	7 362	31 049	5 315	4 774
- Mesures recommandées élaborées	5 621	26 322	4 701	3 897
<i>dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité</i>	3 646	17 383	2 899	2 772
Recommandations élaborées selon dispositions antérieures au 01/11/2010	34 576	0	0	0
Dossiers clôturés toutes phases (en nombre) (E)	26 910	33 357	4 725	4 291
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (F)	ND	2 131	395	804
Dossiers traités par les Commissions (en nombre) (A+B+C+D+E+F)	217 608	239 647	39 117	34 148
Renvoi des dossiers par les juges aux Commissions (en nombre)	4 566	3 549	540	753
Recommandations homologuées par les juges (en nombre)	37 386	48 797	12 949	4 561

(1) dossiers déclarés recevables par la commission ou par le juge à la suite d'un recours